Anticiper la présence du loup en Bretagne

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor et des départements limitrophes.

OBJECTIFS

-Etre capable de comprendre les enjeux autour de la prédation en France et les dispositifs déjà mis en place dans d'autres régions affectées par la problématique de la prédation.
-Etre capable de comprendre les différentes stratégies d'adaptation face à la situation de la prédation en France, afin de pouvoir faire des choix adaptés aux réalités de terrain.

ENJEUX

Depuis plusieurs années, la crainte de la présence de prédateurs comme le loup est de plus en plus réelle pour les
éleveurs, et ce même en dehors des zones qu'il privilégie traditionnellement (arc alpin et plus largement sud est de
la France). Ainsi, la progression de la population de loups à l'échelle nationale (plus de 500) amène les éleveurs à anticiper les situations auxquelles ils pourraient être confrontés dans leur conduite d'élevage dans les années à venir.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Présentation éthologique et biologique du loup : répartition, population, comportement,etc...
- Présentation de la situation de la prédation en France, avec un centrage spécifique sur les situations d'autres régions d'élevage
- Présentation du Plan Loup : la gouvernance et les acteurs du dossier (DRAAF, DDT, DREAL, OFB, louveterie,etc…), la protection des troupeaux (crédits d'urgences ; Cercles 1 ,2, 3 ; statut des chiens de protection), les indemnisations, la dérogation à la destruction d'espèce protégée

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques avec supports écrits / Travail en sous groupes
Moyens matériels : Salle, Paperboard, diaporama, extraits de vidéos

MOYENS MATÉRIELS

Salle, paper-bord, vidéoprojecteur
Matériel à fournir : Prise de note, restauration du midi

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation écrite et orale de la formation et questionnaire d'évaluation des acquis, en début et en fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Association Agriculture Paysanne
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 409 856 879 00021

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 7 jour(s)
DATE LIMITE : 22/11/2021

MODALITÉS D'ACCÈS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS
aucune participation n'est demandée

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Cédric Bernard
agriculturepaysanne@wanadoo.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Tel. 07.81.67.72.07

SATISFACTION : Taux de satisfaction et d'acquisition des compétences non disponibles car nouvelle formation

NOTE : Repas à apporter

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/11/2021	Salle du bas Foyer Culturel, 1 rue du Pont de Fer 22530 Côtes-d'Armor	Thomas Vernay, ancien éleveur de brebis et formateur sur les questions de prédation.

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Réfléchir à ses pratiques

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)